

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
du 16 juin 2025
de l'ASSOCIATION "QUELQUE CHOSE EN PLUS"**

L'assemblée Générale ordinaire, convoquée le lundi 16 juin 2025 à 20h à La Maison en Plus, 56 rue de Garches à Vaucresson, est présidée par Ludovic Salaün.

En début de séance il est précisé qu'en 2024 l'association compte 69 adhérents dont 57 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 janvier 2024
- Exposé de Mme Bouaziz, Directrice de l'EEAP
- Exposé de Mme Lecomte, Directrice de transition de l'EAM
- Rapport moral et compte-rendu d'activité de décembre 2023 à juin 2025
- Vote sur le rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote sur le rapport financier
- Montant des cotisations
- Renouvellement d'administrateurs
- Perspectives

Assemblée Générale Extraordinaire

- Approbation des nouveaux statuts (Modification de l'Article 3 : suppression des références à l'Unapei dont Quelque Chose En Plus n'est plus partenaire).

S'adressant, tout d'abord, aux adhérents, donateurs et bénévoles, le Président transmet, au nom des administrateurs et des familles des remerciements chaleureux pour leur générosité et leur engagement au côté de l'association.

Le Président remercie Mme Bouaziz, Directrice de l'EEAP, de sa présence et Mme Lecomte, Directrice de transition de l'EAM, de sa disponibilité en visio conférence.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 2024

Le procès verbal, préalablement adressé aux adhérents, est adopté à l'unanimité.

EXPOSE DE Mme BOUAZIZ, DIRECTRICE DE L'ECOLE

❖ Changement d'agrément

L'agrément, auparavant limité à l'accueil de jeunes de 5 à 20 ans, s'étend désormais de 0 à 20 ans. Cette évolution s'accompagne de nouvelles difficultés. Actuellement, quatre places restent vacantes : plusieurs parents de très jeunes enfants, venus visiter l'établissement, n'ont pas donné suite. Habités à la qualité des structures de type crèche, ils hésitent à confier leur enfant à un établissement qui ne relève pas du cadre ordinaire. La direction s'interroge désormais : comment adapter l'accompagnement à ces tout-petits ?

❖ Unité d'enseignement

L'unité d'enseignement, c'est-à-dire une classe intégrée dans une école, est désormais en place. Certaines nouvelles familles refusent toutefois la scolarisation, sans doute par crainte du regard des autres. L'accueil se fait à l'école élémentaire *Les Peupliers*. La ville apporte un réel soutien : l'unité existe depuis un peu plus d'un an, même si quelques difficultés subsistent, notamment pour encourager certains enseignants du primaire à ouvrir leurs classes. En maternelle, en revanche, l'intégration se déroule sans problème.

L'accueil des enfants dans l'école est excellent : quatre professionnels accompagnent les quatre élèves. Concernant les centres de loisirs de Vaucresson, aucun obstacle n'a été rencontré. On observe que les enfants scolarisés progressent beaucoup et se montrent moins angoissés face aux situations de groupe. Les collégiens, de leur côté, jouent un rôle de pairs aidants, et un contact a été établi avec le collège afin de développer des échanges.

❖ Professionnels

Une psychologue est arrivée depuis fin janvier.

❖ Aménagement

L'établissement, moins accueillant et fonctionnel qu'une structure de type crèche, fait actuellement l'objet d'un devis visant à améliorer la praticité des espaces. Les travaux envisagés, estimés entre 500 000 et 1 million d'euros, ont pour objectif de repenser entièrement la circulation afin de la rendre plus fluide. Les plafonds manquent de luminosité, et il est prévu d'installer des portes coulissantes à l'entrée ainsi que des portes alignées pour faciliter les déplacements en fauteuil roulant, ce qui n'est pas le cas actuellement.

EXPOSE DE Mme LECOMTE, directrice de transition de l'EAM

La directrice de transition est en poste depuis six mois. Après une période marquée par un fort engagement bénévole et d'importants efforts financiers de Quelque Chose en Plus, la situation s'est stabilisée tant sur le plan organisationnel que professionnel. Les recrutements demeurent néanmoins difficiles.

Une véritable dynamique d'inclusion dans la cité se développe, comme l'illustre l'implication de Sophie.

Deux nouveaux résidents ont récemment intégré l'établissement, accompagnés de parents désireux de s'impliquer.

L'évaluation externe reste à réaliser afin d'identifier les actions encore à mener.

❖ Professionnels / Organisation

La médecin, présente deux jours et demi par semaine, partira à la retraite le 30 juin.

Une infirmière doit arriver prochainement pour renforcer l'équipe.

Une réflexion est en cours pour instaurer une présence renforcée de cadres : quatre au total, chacun assurant un week-end de présence sur quatre. Les plaintes proviennent souvent des week-ends, période actuellement couverte par deux cadres seulement, dont les domiciles se situent à plus d'une heure de route. Le manque de cadre de proximité se fait sentir : un encadrement plus présent est nécessaire pour garantir la bonne réalisation des activités.

Par étage, quatre professionnels sont présents le matin et quatre l'après-midi. À partir d'octobre, le dispositif passera à trois le matin et trois l'après-midi le week-end. Le budget a fortement été impacté par le recours à l'intérim, mais les activités se poursuivent malgré tout.

La planification, à la fois collective et individuelle, reste à mieux coordonner.

❖ Activités

Toutes les familles ont été rencontrées individuellement. La majorité a exprimé le souhait que leurs enfants puissent accéder à la piscine : des roulements vont donc être mis en place.

Les balades se multiplient, et un annuaire des lieux de proximité a été constitué.

Le marché du dimanche constitue également un moment fort d'inclusion.

Parmi les activités financées, la musique conserve une place importante, sous la responsabilité de Myriam, qui intervient entre le premier et le deuxième étage et avec Sonosphère, tous les résidents sont sensibles aux sons et aux vibrations.

Les médiations animales se poursuivent, avec une volonté de décroisement entre les étages.

❖ Communication

Des dîners avec les parents, organisés à l'initiative des équipes éducatives, favorisent les échanges.

Enfin, la communication avec les familles – par téléphone, courriel ou rencontres – représente un investissement de temps important. Ce lien d'information et de présence reste à consolider et à structurer davantage.

❖ Équipements

Du matériel a été commandé pour améliorer le quotidien : chariots fermant à clé, oreillers supplémentaires et un lit d'avance.

RAPPORT MORAL COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION DE DECEMBRE 2023 A JUIN 2025

Quelque Chose en Plus est toujours très présente dans l'accompagnement des besoins des établissements tant sur le plan humain (bénévolat) que financier (cf. comptes).

Concernant l'EAM

L'exercice 2023 aura été marqué :

- En juin par la décision du Conseil d'administration de changer le gestionnaire de l'EAM qui fait face à de nombreuses difficultés au niveau de l'organisation, du recrutement, notamment celui de l'équipe médicale.
- En novembre par la décision du Conseil d'administration de confier la gestion à Cesap reconnu notamment pour son expertise dans le domaine médical et sa connaissance des 2 handicaps (polyhandicap et autisme) accueillis à l'EAM.
- A la suite de cette décision, la transition s'est mise en place de fin 2023 au 31 décembre 2024 entre l'Unapei 92, ancien gestionnaire, Cesap, nouveau gestionnaire et Quelque chose en Plus, association fondatrice de l'EAM.

L'exercice 2024 aura été marqué par :

- Une collaboration entre tous les acteurs pour préparer la reprise par Cesap et organiser la transition tout au long de l'exercice 2024. L'association « Quelque Chose en Plus » qui était titulaire de l'agrément jusqu'en 2026, l'a cédé à Cesap et a signé avec ce dernier une convention de partenariat.
La fin du mandat de gestion de l'Unapei 92 a mis fin également à son mandat d'administrateur au sein du Conseil d'administration de notre association et réciproquement notre mandat au sein du Conseil d'administration de l'Unapei 92 a pris fin également.
- Une fête spectacle imaginée par la prestataire qui anime le conte animé, financée par Quelque Chose en Plus. Les jeunes ont participé à la confection des décors et des personnages du conte avec l'aide des professionnels et des bénévoles. Les jeunes se sont produits lors d'un défilé dans l'établissement et ont été acteurs dans le spectacle en jouant un instrument. Parents, amis venus en spectateurs ont apprécié la performance et ont pu rencontrer l'animatrice et les professionnels.
- La présentation, le jour de la fête, de vidéos de l'atelier musical Sonosphère. Ceci a également permis aux parents d'échanger avec le prestataire et savoir en quoi consistait cette activité financée par Quelque Chose en Plus.
- Le versement de subventions d'un total significatif de 36 400 €, dont le détail et l'affectation vous seront exposés ci-dessous.

Au 1^{er} janvier 2025, Cesap a repris la gestion de l'EAM. La directrice, qui opère, déploie beaucoup d'énergie pour remettre l'établissement sur les rails. L'association Quelque Chose en plus travaille en grande confiance et harmonie avec elle.

En application de la convention de partenariat avec Cesap, l'association Quelque Chose en Plus siège :

- Au Conseil d'administration de Cesap et réciproquement Cesap est administrateur au sein de notre association.
- Au Conseil de la Vie Sociale de la Maison En Plus.

L'EEAP, quant à lui, assure ses missions parfaitement, la prise en charge des enfants est très satisfaisante. La seule problématique est le nombre de jeunes en aménagement Creton à partir de 20 ans compte tenu de la rareté des places dans les établissements pour adultes.

Les 2 établissements sont de nature différente, l'EEAP est un externat, l'EAM est un internat. L'EEAP tient ses ressources d'un seul financeur l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'EAM perçoit du Conseil départemental le budget hébergement, de l'ARS le budget soin.

❖ **Bénévolat**

Par ailleurs **en 2023 et 2024** l'association Quelque Chose en Plus a continué le bénévolat au sein de l'EAM « la Maison en Plus », renforçant ainsi l'équipe d'animation pour permettre à davantage de jeunes de participer à des activités telles que :

- Concert au piano reprenant des chansons de variété assuré par un bénévole tous les lundis de 17h à 18h30 pour la grande joie des jeunes qui apprécient grandement ce moment plein d'entrain.
- Chorale animée de 5 bénévoles qui offrent un concert tous les mardis de 17h à 19h très rythmé, bonne humeur assurée.
- Parcours à vélo pour une dizaine de jeunes au haras de Jardy.
- Sorties dans les parcs de Vaucresson, au haras de Jardy, dans le bois de Saint-Cucufa.
- Patinoire pour 6 jeunes tous les jeudi matin.

❖ **Partenariats**

Le partenariat avec l'association des **petits bouchons** se poursuit via la collecte des bouchons au sein du FAM, de la mairie et commerces Vaucressonnais ainsi que de l'hôpital de Garches.

Les relations avec **Open Gardens** se poursuivent, il s'agit d'un partenaire régulier de notre association.

❖ **La représentation de l'association**

L'association Quelque Chose en Plus est représentée aux conseils d'administration des Papillons Blancs de la Colline, de Cesap et du SAIS 92. L'association siège aux Conseils de la Vie Sociale de l'EEAP et du FAM, au CCAS de Vaucresson. C'est aussi en nous impliquant vers l'extérieur que nous défendons les intérêts des personnes polyhandicapées et autistes.

Le rapport moral, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière, Marion Glaser, présente ensuite le rapport financier.

Les comptes de l'association au 31 décembre 2023 :

Les fonds associatifs atteignent 137 k€ (dont 79 k€ sur le livret bleu).

Recettes 2023 :

Elles représentent **au total 66 531 €** composées :

- ❖ *Des recettes institutionnelles de 16 560 €* réparties comme suit :
 - Cotisations et dons 11 810 €.
 - Subventions 2 500 € correspondant à celles des villes de Vaucresson et Marnes la Coquette qui versent annuellement respectivement 2 000 € et 500 €.
 - Intérêts du livret bleu de 2 250 €.

Nous saluons la fidélité à l'association des donateurs et de nos partenaires.

- ❖ *Des recettes de la vente de 49 971 €* comprenant.
 - le reliquat de la vente de Noël 2022 à hauteur de 2 010 €.
 - La vente de Noël 2023, 31^{ème} et dernière, à hauteur de 47 961 €.

Nous tenons à remercier le Centre culturel de la montgolfière qui tout au long de ces années a apporté un soutien logistique essentiel à l'organisation de cet évènement.

Dépenses 2023 :

En 2023, **l'EEAP** n'a pas sollicité l'association pour le financement d'équipement.

Concernant **l'EAM**, l'association a poursuivi son soutien financier pour

- Les interventions pédagogiques à hauteur de 26 743 € comprenant :
 - L'activité musicale Sonosphère comprenant une activité musicale hebdomadaire le lundi après-midi en 2 groupes de 4 jeunes, la location des instruments de musique et un concert mensuel.
 - L'activité conte animé pour une dizaine de jeunes les mardi et jeudi qui a donné lieu à une vidéo.
- Les interventions de renfort de personnels avec le prestataire « Service Plus » d'un montant de plus de 26 854 €.
- Le transport du personnel les samedi et dimanche soir pour 181,50 €.
- L'entretien de l'aquarium avec le renouvellement de poissons pour 3 764,08 €.
- L'aménagement du patio avec l'achat de plantes notamment pour 2 125,65 €.

Les frais de l'association comportent les frais bancaires, les frais postaux (convocation AG et reçus fiscaux), les frais d'assurance, d'internet et les cotisations Unapei 92/ Unapei IDF/ Unapei et SAIS 92 . Ils sont globalement faibles de l'ordre de 3 423,42 €.

Les comptes de l'association au 31 décembre 2024 : Les fonds associatifs atteignent 145 k€ (dont 82 k€ sur le livret bleu).

Recettes 2024 :

Elles représentent **au total 57 750 €** composées :

- ❖ *Des recettes institutionnelles de 48 761€* réparties comme suit :
 - Cotisations et dons 12 361 € ;
 - Subventions 36 400 € comprenant :
 - Celle exceptionnelle de la **Fondation Sainte Geneviève** de 27 400 € qui a contribué au financement pour l'EAM des 2 activités « Conte animé » et Sonosphère ».
 - Celle récurrente **d'Open Garden** de 2 500 € qui a financé pour l'EAM notamment le parcours de senteurs dans le patio.
 - Celle de **Colt Technology Services** de 3 500 € qui a financé pour l'EEAP notamment l'achat du robot LEKA.
 - Celles de fonctionnement des villes de **Vaucresson et Marnes la Coquette** qui versent annuellement respectivement 2 500 € et 500 € qui couvrent les dépenses de fonctionnement de « Quelque Chose en Plus ».

Nous remercions les donateurs et nos partenaires pour l'intérêt constant qu'ils portent à l'association et pour leur fidélité.

- ❖ *Des recettes de la vente de 8 989 €* qui se composent :
 - du reliquat de la vente de Noël 2023, dernière vente à hauteur de 7 148 € ;
 - du Marché de Noël à hauteur de 1 841 €.

Concernant le Marché de Noël, la ville de Vaucresson a proposé à « Quelque Chose en Plus » d'y participer afin que l'association reste visible après plus de 30 ans de vente de Noël, en lui accordant un stand lors de cet évènement que la ville a organisé. Une fois de plus, le Centre culturel de la montgolfière a apporté un soutien logistique essentiel. Nous tenons à remercier la ville de Vaucresson pour cette délicate proposition.

Dépenses 2024 :

Elles représentent **au total 51 609 €** composées :

- ❖ *Des dépenses de fonctionnement de 46 232 €* en faveur :
 - **De l'EAM** à hauteur de 40 475 € comprenant notamment les interventions pédagogiques que Quelque Chose en Plus finance pour apporter un « plus » dans la prise en charge des jeunes conformément à son objet social, à savoir :
 - Le conte animé pour 18 736 €.
 - L'atelier musical Sonosphère pour 14 662 €.
 - L'aménagement du patio pour le parcours de senteurs et l'activité jardinage/ plantations pour 1 495 €.
 - L'entretien de l'aquarium avec le remplacement des poissons exotiques pour 3 766 €. L'aquarium permet l'observation des poissons qui apporte des temps d'apaisement.
 - La fête spectacle pour 893 €, qui a été décrite plus haut.
 - **De l'EEAP** à hauteur de 3 205 € comprenant :
 - L'achat du Robot LEKA pour 2 490 €.

Du ressort de l'assemblée générale extraordinaire

Modifications des statuts : Modification de l'Article 3 : suppression des références à l'Unapei dont Quelque Chose En Plus n'est plus partenaire.

La nouvelle rédaction de l'article 3 est donc :

« L'association regroupe des parents et amis de personnes polyhandicapées ou affectées de Troubles Envahissants du Développement (TED) :

- Pour apporter à ces personnes les moyens de leur socialisation en vue de favoriser leur éducation, leur éveil, et leur bien-être.
- Pour défendre auprès des pouvoirs publics les intérêts de ces personnes ».

PERSPECTIVES

Quelque Chose en Plus œuvre avec Cesap pour surmonter les difficultés de l'EAM dans un climat de confiance et de transparence.

Cesap organise très régulièrement des réunions avec les familles pour rendre compte des avancées en termes de recrutement. Une échéance importante aura lieu en juin 2025 avec l'évaluation externe. Les professionnels sont sollicités notamment dans le cadre de l'amélioration de leur pratique.

Concernant l'EEAP, Quelque Chose en Plus agit dans la mesure de ses moyens pour que les jeunes adultes en aménagement Creton puissent avoir une solution qui leur convienne afin que cet établissement puisse accueillir des enfants en liste d'attente. Les besoins sont importants.

Nous renouvelons nos remerciements à la mairie de Vaucresson et aux bénévoles qui nous accompagnent et qui nous aident dans l'inclusion des personnes accueillies en les associant aux événements et activités proposés par la ville.

Par votre soutien tant financier que logistique, vous donnez à l'association les moyens de ses ambitions en termes d'innovation et de bonnes pratiques dans le champ du polyhandicap et de l'autisme.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

Le Président
Ludovic Salaün.

L'EEAP



L'EAM La Maison en Plus



Les deux établissements réalisés grâce à votre fidèle soutien. Merci.